



Conseil économique et social

Distr. générale
30 juin 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe

Groupe de travail des effets

Deuxième session commune*

Genève, 13-16 septembre 2016

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session commune

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 13 septembre 2016, à 10 heures**

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.

* L'Organe exécutif de la Convention a décidé qu'à compter de 2015, le Groupe de travail des effets et l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe devraient tenir des réunions communes afin de parvenir à une meilleure intégration et coopération entre les deux organes subsidiaires scientifiques de la Convention (ECE/EB.AIR/122, par. 47 b)).

** Des procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site Web de la Convention (<http://www.unece.org/index.php?id=40002#/>), et de le retourner au secrétariat deux semaines au plus tard avant la réunion. Le jour de l'ouverture de la réunion, les participants peuvent retirer leur badge auprès du Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan d'accès sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (http://www.unece.org/meetings/UN_Map.pdf)).

GE.16-11225 (F) 280716 290716



* 1 6 1 1 2 2 5 *

Merci de recycler



2. Élection du Bureau :
 - a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe ;
 - b) Groupe de travail des effets.
3. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par les Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets.
4. État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions :
 - a) Modifications, au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique ;
 - b) Amélioration des données d'émission.
5. État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2016 et travaux futurs :
 - a) Mesures et modélisation ;
 - b) Modèles d'évaluation intégrée.
6. Adoption du rapport de la première session commune.
7. Questions financières et budgétaires :
 - a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe ;
 - b) Groupe de travail des effets.
8. Session thématique commune :
 - a) Liens entre changements climatiques et pollution atmosphérique ;
 - b) Benzo(a)pyrène et combustion du bois ;
 - c) Questions relatives à l'ozone.
9. Partage d'informations par les Parties.
10. Communication, partage d'informations et coopération avec d'autres organisations et programmes :
 - a) Transport hémisphérique des polluants atmosphériques ;
 - b) Activités pertinentes des organisations partenaires.
11. Plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention.
12. Rapport d'évaluation de 2016, analyses des tendances et enjeux de demain.
13. Faits nouveaux concernant les appels à données :
 - a) Inventaire et état des biens sur les sites inscrits au patrimoine culturel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ;
 - b) Charges critiques pour la biodiversité.
14. État d'avancement des activités prévues pour 2016 et développement des activités relatives aux effets.

15. Questions diverses.
16. Clôture de la deuxième session commune de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

1. L'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) et le Groupe de travail des effets au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance seront invités à adopter l'ordre du jour de la deuxième session commune figurant dans le présent document¹.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session commune (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/1-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/1).

2. Élection du Bureau

a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

2. À sa trente-huitième session, en 2014, l'Organe directeur de l'EMEP a élu M^{me} Laurence Rouil (France) Présidente. M. Paul Ruysenaars (Pays-Bas) et M. Xavier Querol (Espagne) ont été réélus Vice-Présidents, et M. Nebojsa Redzic (Serbie), M^{me} Sonja Vidič (Croatie) et M. Rudolf Weber (Suisse) ont été élus Vice-Présidents. Tous les membres du Bureau ont été élus pour une durée de deux ans.

3. L'Organe directeur devrait élire son président et au moins trois vice-présidents, conformément au règlement intérieur adopté par l'Organe exécutif de la Convention à sa vingt-huitième session (ECE/EB.AIR/106/Add.1, décision 2010/19), qui s'applique également à l'Organe directeur de l'EMEP (ibid., art. 21, par. 1). Selon les dispositions de l'article 17 du règlement intérieur, les présidents et vice-présidents sont élus pour un mandat de deux ans et sont rééligibles mais ne peuvent pas accomplir plus de deux mandats consécutifs, à moins que l'Organe exécutif n'en décide autrement. L'Organe directeur pourrait également décider de continuer ou non à inviter un représentant de la Commission européenne aux réunions de son bureau.

b) Groupe de travail des effets

4. À sa trente-troisième session, en 2014, le Groupe de travail a réélu M. Peringe Grennfelt Président pour un mandat d'un an. M^{me} Sabine Augustin (Suisse), M. Jesper Bak (Danemark), M^{me} Gudrun Schuetze (Allemagne) et M^{me} Sonja Vidič (Croatie) ont été réélus Vice-Présidents pour un mandat de deux ans. M. Thomas Dirnböck (Autriche), M^{me} Isaura Rabago (Espagne) et M. Nebojsa Redzic (Serbie) ont été élus Vice-Présidents, également pour un mandat de deux ans. En 2015, à la première session commune, M. Grennfelt a été réélu Président du Groupe de travail pour une année.

¹ Les documents de la session et d'autres documents d'information utiles seront disponibles sur la page Web de la session : <http://www.unece.org/index.php?id=40002#/>.

5. Le Groupe de travail devrait élire son président et au moins trois vice-présidents, conformément au règlement intérieur adopté par l'Organe exécutif de la Convention à sa vingt-huitième session, qui s'applique également au Groupe de travail (ibid.).

3. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par les Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets

6. Le Président de l'Organe exécutif de la Convention et le secrétariat informeront les participants des questions découlant des trente-quatrième et trente-cinquième sessions de l'Organe exécutif (Genève, 18 décembre 2015 et 2-4 mai 2016). Les Présidents de l'Organe directeur de l'EMEP et du Groupe de travail résumeront les travaux effectués par les Bureaux depuis la première session commune. Les participants devraient examiner la coopération avec d'autres organes dans le cadre de la Convention et les activités futures des deux Bureaux, et donner des orientations quant aux travaux ultérieurs.

Documentation

Rapport de l'Organe exécutif sur les travaux de sa trente-quatrième session (ECE/EB.AIR/133 et Corr.1 et 2, et Add.1)

Rapport de l'Organe exécutif sur les travaux de sa trente-cinquième session (ECE/EB.AIR/135 et Add.1) (à paraître)

Activités des Bureaux de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/9-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/20).

4. État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions

a) Modifications, au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique

7. Les représentants du Centre des inventaires et des projections des émissions et de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions informeront l'Organe directeur de l'EMEP des résultats des analyses des demandes d'application de la procédure d'ajustement adressées par sept Parties (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France et Luxembourg).

8. L'Organe directeur devrait examiner les résultats des analyses et adresser ses recommandations à l'Organe exécutif à sa trente-sixième session en décembre 2016.

Documentation

Examen des demandes d'ajustement (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/10-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/18).

b) Amélioration des données d'émission

9. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions rendront compte des progrès accomplis, notamment des résultats de la réunion conjointe annuelle de l'Équipe spéciale et du Réseau européen d'information et

d'observation pour l'environnement de l'Agence européenne pour l'environnement (Zagreb, Croatie, 17-18 mai 2016).

10. Une représentante du Centre des inventaires et des projections des émissions informera l'Organe directeur de la situation en ce qui concerne la communication de données sur les émissions, des travaux du Centre et de ceux relatifs à la qualité des données. Elle rendra compte des progrès accomplis concernant le programme d'amélioration des inventaires, s'agissant en particulier des examens approfondis des inventaires des émissions effectués durant la troisième étape.

11. Les participants examineront et analyseront les questions d'assurance-qualité concernant les inventaires nationaux des émissions. Certains experts nationaux des Parties seront invités à présenter leurs vues sur les émissions communiquées au titre de la Convention (par exemple, pour combler des lacunes et à des fins de contrôle de la qualité), surtout lorsque les estimations des émissions font état de changements importants d'une année sur l'autre.

12. Les Présidents de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions et de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation présenteront les conclusions et les recommandations issues de l'atelier sur les condensables et les composés semi-volatils, que les deux équipes spéciales ont organisé à Zagreb (Croatie), le 16 mai 2016, conjointement avec l'Agence croate pour l'environnement et la nature, qui a accueilli l'événement.

13. L'Organe directeur de l'EMEP devrait fournir des orientations concernant les travaux futurs à mener sur les émissions et la modélisation eu égard à cette question.

Documentation

Inventaires et projections des émissions (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/6-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/17)

État actuel des données d'émission et examen approfondi dans le cadre de la troisième étape (rapport du CIPE) (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/7-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/15)

Mesures et modélisation (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/4-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/12).

5. État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2016 et travaux futurs

14. Les participants devraient faire le point sur les activités de l'EMEP en 2016 et voudront peut-être étudier certains aspects des travaux futurs liés au plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/133/Add.1). Les représentants des centres et des équipes spéciales présenteront les principales réalisations et les difficultés à signaler en ce qui concerne la mise en œuvre du plan de travail pour 2016-2017, ainsi que leur pertinence par rapport aux objectifs de la stratégie à long terme de la Convention (ECE/EB.AIR/106/Add.1, décision 2010/18, annexe). Ils mettront l'accent sur les révisions dont le plan de travail et les priorités devront éventuellement faire l'objet.

15. Les représentants des centres et des équipes spéciales présenteront les projets de mandats actualisés relatifs à leurs activités. L'Organe directeur de l'EMEP et le Groupe de travail des effets transmettront les projets de mandats à l'Organe exécutif pour examen et approbation à sa trente-sixième session en décembre 2016.

Documentation

Projets de mandats des centres et des équipes spéciales créés en vertu de la Convention (documents informels ; à paraître).

a) Mesures et modélisation

16. Les rapports de situation et les rapports techniques pertinents pour l'évaluation des progrès accomplis en 2016 (voir la documentation ci-après) pourront être consultés sur le site Web de l'EMEP². Au titre de ce point, les représentants des équipes spéciales et des centres de l'EMEP rendront compte de l'état d'avancement des activités relatives aux mesures et à la modélisation, dont un aperçu est donné ci-après :

a) Les Coprésidents de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation rendront compte de l'état d'avancement des travaux, notamment des résultats de la dix-septième réunion de l'Équipe spéciale (Utrecht, Pays-Bas, 18-20 mai 2016) ;

b) Un représentant du Centre de synthèse météorologique-Ouest donnera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation de l'acidification, de l'eutrophisation et des photo-oxydants, notamment de l'état d'avancement des travaux du Centre de coordination pour les questions chimiques (CCQC) et du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée, des travaux du Centre de synthèse météorologique-Ouest, des discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, ainsi que des travaux prévus jusqu'à la fin 2017 ;

c) Un représentant du Centre de synthèse météorologique-Est présentera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation des métaux lourds, de l'état d'avancement des travaux du Centre de coordination pour les questions chimiques, des travaux du Centre de synthèse météorologique-Est, des discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'à la fin 2017 ;

d) Un représentant du Centre de coordination pour les questions chimiques donnera un aperçu des activités de surveillance atmosphérique et de modélisation des particules, notamment de l'état d'avancement des travaux du Centre de synthèse météorologique-Ouest et du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée, des travaux du Centre de coordination pour les questions chimiques, des résultats de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'à la fin 2017 ;

e) Un représentant du Centre de synthèse météorologique-Est présentera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation des polluants organiques persistants, notamment de l'état d'avancement des travaux du Centre de coordination pour les questions chimiques, des travaux du Centre de synthèse météorologique-Est, des résultats de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'à la fin 2017.

17. Les participants devraient :

a) Approuver les résumés des rapports de situation de 2016 et décider de les présenter à l'Organe exécutif ;

b) Débattre de l'état d'avancement de la stratégie de surveillance ;

c) Faire le point sur les progrès réalisés dans le domaine de la coopération avec les experts nationaux et donner des orientations sur les moyens de la renforcer ;

d) Faire le point sur les progrès réalisés dans les activités de modélisation et de surveillance en 2016 dans tous les domaines d'activité mentionnés ci-dessus et donner des orientations quant à la poursuite de ces travaux ;

² Voir http://emep.int/emep_publications.html.

e) Donner des orientations quant à la poursuite des travaux de mesure et de modélisation.

Documentation

Mesures et modélisation (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/4-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/12).

Rapports de situation de l'EMEP³

1/16 : *Transboundary particulate matter, photo-oxidants, acidifying and eutrophying components* (y compris le document complémentaire : « EMEP/MSC-W model performance for acidifying and eutrophying components, photo-oxidants and particulate matter in 2014 »)

2/16 : *Assessment of heavy metal transboundary pollution, progress in model development and mercury research*

3/16 : *Persistent Organic Pollutants: Assessment of transboundary pollution on regional and global scales.*

b) Modèles d'évaluation intégrée

18. Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée rendra compte des progrès accomplis, notamment des résultats de la quarante-cinquième réunion (Lisbonne, Portugal, 23-25 mai 2015). Un représentant du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée fera rapport sur les progrès réalisés, y compris la contribution du Centre au rapport d'évaluation de 2016 (voir le point 12 ci-après). Les participants devraient examiner les progrès accomplis et donner de nouvelles orientations quant aux travaux sur les modèles d'évaluation intégrée.

Documentation

Modèles d'évaluation intégrée (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/5-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/13).

6. Adoption du rapport de la première session commune

19. Les participants seront invités à adopter le rapport de la première session commune de l'Organe directeur de l'EMEP et du Groupe de travail des effets.

Documentation

Rapport de la première session commune de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets (ECE/EB.AIR/GE.1/2015/2-ECE/EB.AIR/WG.1/2015/2).

7. Questions financières et budgétaires

20. Le secrétariat présentera la note sur les questions financières et budgétaires, ainsi que d'éventuelles informations nouvelles concernant le versement des contributions obligatoires, volontaires et en nature destinées au budget de l'EMEP et au cofinancement des activités relatives aux effets en 2015 et 2016. Il communiquera également aux

³ La liste complète des rapports techniques et des autres rapports établis par l'EMEP en 2016 figure dans le document informel publié sur le site Web de la session, au titre du point 5 de l'ordre du jour.

participants des informations récentes sur les contrats ayant trait aux centres de la Convention en 2016 ainsi que les données fournies par les centres sur leurs dépenses totales de fonctionnement.

a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe

21. Les participants devraient examiner et adopter le budget détaillé destiné à cofinancer les centres de l'EMEP en 2017, et soumettre la proposition de budget à l'Organe exécutif pour approbation.

b) Groupe de travail des effets

22. Les participants devraient examiner le budget destiné à cofinancer les centres relevant du Groupe de travail en 2017 ainsi que la situation financière du Centre de coordination pour les effets, compte tenu des réductions importantes des contributions nationales au financement du Centre.

Documentation

Questions financières et budgétaires (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/18-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/11).

8. Session thématique commune

23. Trois thèmes seront abordés lors de cette session : liens entre changements climatiques et pollution atmosphérique ; benzo(a)pyrène et combustion du bois ; et questions relatives à l'ozone. Cette session permettra aux centres et aux équipes spéciales de l'EMEP et aux programmes internationaux concertés relevant du Groupe de travail des effets de présenter les résultats et les conclusions des travaux qui présentent un intérêt pour les principales questions à examiner.

a) Liens entre changements climatiques et pollution atmosphérique

24. Au cours de la discussion sur les liens entre les changements climatiques et la pollution atmosphérique, les participants examineront les questions suivantes :

a) Quels éléments permettent d'attester les liens entre les changements climatiques et la pollution atmosphérique ?

b) Quelles priorités faudrait-il établir pour mettre en corrélation les politiques relatives aux changements climatiques avec celles relatives à la pollution atmosphérique ?

c) Quels indicateurs pourrait-on appliquer pour surveiller les effets de la pollution atmosphérique sur le climat ?

Des contributions sont attendues du Centre de synthèse météorologique-Ouest, de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère et des Programmes internationaux concertés.

b) Benzo(a)pyrène et combustion du bois

25. Au cours de la discussion sur le benzo(a)pyrène et la combustion du bois, les participants examineront les questions suivantes :

- a) Quelles sont les tendances concernant les émissions, les concentrations et les dépôts de benzo(a)pyrène ?
- b) Quelles sont les principales sources d'incertitudes ?
- c) Quelles sont les conséquences pour la santé ?
- d) Comment peut-on améliorer les estimations des émissions relatives à la combustion du bois ?

Des contributions sont attendues du Centre de coordination pour les questions chimiques, du Centre de synthèse météorologique-Est, de l'Équipe spéciale mixte des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (Équipe spéciale de la santé), de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions et des Programmes internationaux concertés.

c) Questions relatives à l'ozone

26. Au cours de la discussion sur les questions relatives à l'ozone, les participants examineront les questions suivantes :

- a) Quel est l'état actuel des connaissances scientifiques sur les tendances concernant l'ozone ?
- b) Quelles sont les contributions du transport hémisphérique des polluants atmosphériques et des pics de pollution atmosphérique locale, en particulier dans la région de la Méditerranée, aux niveaux d'ozone ?
- c) Quels sont les effets sur la santé et les écosystèmes ?

Des contributions sont attendues du Centre de coordination pour les questions chimiques, du Centre de synthèse météorologique-Ouest, du Programme international concerté relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures, de l'Équipe spéciale de la santé, de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère et de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation.

9. Partage d'informations par les Parties

27. Les représentants des Parties sont invités à présenter l'expérience acquise au niveau national dans la mise en œuvre d'activités de surveillance et de modélisation dans le cadre de l'EMEP et/ou de leurs activités relatives aux effets. Il est demandé aux Parties de faire état tant des succès obtenus que des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de ces activités, notamment en ce qui concerne l'établissement des inventaires nationaux des émissions.

28. Les participants devraient étudier les expériences nationales présentées à la session et recommander que de tels échanges d'informations se poursuivent lors des futures sessions.

10. Communication, partage d'informations et coopération avec d'autres organisations et programmes

a) Transport hémisphérique des polluants atmosphériques

29. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère rendront compte des résultats des activités et des réunions que l'Équipe spéciale a récemment coorganisées ou auxquelles elle a contribué, notamment l'atelier consacré aux futurs scénarios de pollution atmosphérique à l'échelle mondiale et aux effets du transport hémisphérique des polluants atmosphériques, au Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique et aux modèles mondiaux d'évaluation intégrée (Potsdam, Allemagne, 17-19 février 2016)⁴.

30. Les participants devraient examiner et approuver les principales conclusions de l'Équipe spéciale et fournir des orientations concernant les travaux sur le transport de polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère.

Documentation

Transport hémisphérique des polluants atmosphériques (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/8-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/16).

b) Activités pertinentes des organisations partenaires

31. Les représentants des organisations et programmes partenaires (par exemple, le service de surveillance de l'atmosphère du programme Copernicus, l'Organisation mondiale de la Santé, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, la Convention de Minamata sur le mercure et le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique) seront invités à exposer brièvement les travaux de ces organisations et programmes ainsi que leur coopération avec les deux organes scientifiques relevant de la Convention.

32. Les participants devraient prendre note des informations communiquées et fournir des orientations concernant un renforcement du partage d'informations et de la coopération.

11. Plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention

33. À la suite des débats tenus au titre des points 4 à 10 de l'ordre du jour, les participants devraient examiner le plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention – eu égard en particulier à la demande de l'Organe exécutif visant à établir un ordre de priorité entre les activités scientifiques menées au titre de la Convention – et y introduire éventuellement quelques modifications.

Documentation

Plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/133/Add.1).

⁴ Pour plus d'informations sur les réunions de l'Équipe spéciale, voir le site : <http://www.htap.org/>.

12. Rapport d'évaluation de 2016, analyses des tendances et enjeux de demain

34. Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée et le Président du Groupe de travail des effets présenteront le rapport d'évaluation de 2016. Ils se pencheront en particulier sur les principaux éléments du rapport, notamment les analyses des tendances fournies par l'EMEP et le Groupe de travail ainsi que sur les enjeux scientifiques restants de la Convention.

35. Les participants devraient examiner le contenu du rapport d'évaluation de 2016 compte tenu des priorités établies pour les travaux scientifiques qui seront menés au titre de la Convention. Le rapport a été présenté à l'Organe exécutif à sa trente-cinquième session en mai 2016. Il a également été présenté lors d'un événement spécial organisé par la Norvège (Bruxelles, le 31 mai 2016) et lors de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016).

Documentation⁵

Rob Maas et Peringe Grennfelt, éd., *Towards Cleaner Air: Scientific Assessment Report 2016* (Oslo, 2016)

Towards cleaner air: scientific assessment report 2016 – Summary for policymakers (ECE/BATUMI.CONF/2016/12)⁶

Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis et Environnement et Changement climatique Canada, *Towards Cleaner Air: Scientific Assessment Report 2016 – North America* (2016, rapport en ligne)

Heleen A. De Wit, Jean-Paul Hettelingh et Harry Harmens, éd., *Trends in ecosystem and health responses to long-range transported atmospheric pollutants*, rapport n° 125/2015 du PIC-Eaux, rapport n° 6946-2015 de l'Institut norvégien de recherche sur l'eau (NIVA) (Oslo, 2015)

Augustin Colette *et al.*, *Air Pollution Trends in the EMEP region between 1990 and 2012*, rapport EMEP/CCQC n° 1-2016 (Kjeller, Norvège, Institut norvégien de recherche sur l'atmosphère, 2016).

13. Faits nouveaux concernant les appels à données

a) Inventaire et état des biens sur les sites inscrits au patrimoine culturel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

36. Les représentants du Centre de recherche principal du Programme international concerté relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels, feront le point sur l'appel à données lancé en octobre 2015. Le but visé est d'offrir aux Parties intéressées la possibilité de trouver toute information documentée disponible sur les sites inscrits au patrimoine culturel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en vue de l'évaluation des biens menacés et de l'analyse de l'incidence des concentrations de

⁵ Toutes les publications énumérées sous ce point sont disponibles à l'adresse : <http://www.unece.org/environmental-policy/conventions/envlrtapwelcome/publications.html>.

⁶ Disponible à l'adresse : <http://www.unece.org/environmental-policy/environment-for-europe/efe-conferences/batumi-conference/documents-and-materials.html> (point 5).

polluants atmosphériques dans différents scénarios de pollution ou scénarios environnementaux.

b) Charges critiques pour la biodiversité

37. Les représentants du Centre de coordination pour les effets du Programme international concerté de modélisation et de cartographie des charges et niveaux critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique feront le point sur l'appel à données lancé en novembre 2015. Le but visé est de déterminer les fonctions des charges critiques de l'azote et du soufre en tenant compte de leurs effets sur la biodiversité (charges critiques de la biodiversité) et d'offrir aux centres nationaux de liaison la possibilité de mettre à jour leurs données nationales relatives aux charges critiques concernant l'acidité et l'eutrophisation.

38. Conformément aux recommandations des deux Programmes internationaux concertés, les participants devraient fournir des orientations supplémentaires sur la mise en œuvre de ces deux appels à données.

14. État d'avancement des activités prévues pour 2016 et développement des activités relatives aux effets

39. Les participants étudieront le rapport d'activité commun de 2016 rendant compte des principaux résultats des travaux menés dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets. Ils examineront également des documents techniques provenant des Programmes internationaux concertés, portant sur les activités relatives aux effets prévues dans le plan de travail pour 2016-2017, ainsi que d'autres documents et publications communiqués par ces programmes. Les pays chefs de file appelleront l'attention sur les activités récentes, en particulier les publications et les réunions des équipes spéciales.

40. Les participants devraient prendre note des progrès accomplis. Ils souhaiteront peut-être donner des orientations concernant les activités futures. L'examen des derniers résultats devrait s'articuler autour des thèmes ci-après liés à la pollution : a) questions transversales ; b) acidification et azote nutritif ; c) ozone ; et d) particules, métaux lourds et polluants organiques persistants. Au titre de chaque thème, des représentants des Programmes internationaux concertés feront des communications sur la mise en œuvre des éléments pertinents du plan de travail et les autres travaux réalisés. Les exposés porteront aussi sur des questions soulevées dans les rapports techniques des Programmes internationaux concertés et les ateliers.

41. Les représentants du Bureau du Groupe de travail des effets et des Programmes internationaux concertés informeront les participants des progrès concernant la création d'une page Web commune.

42. Les participants devraient prendre note des rapports techniques et de l'achèvement des travaux sur les éléments du plan de travail pour 2016-2017 s'y rapportant. Ils voudront peut-être donner des orientations au sujet des travaux futurs.

Documentation

Plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR.133/Add.1)

Rapport commun de 2016 sur les conclusions scientifiques utiles à l'élaboration de politiques (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/3-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/3)

Rapport technique du programme PIC-Forêts (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/11-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/4)

Effets de la pollution atmosphérique sur les cours d'eau et les lacs (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/12-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/5)

Effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/13-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/6)

Effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/14-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/7)

Surveillance intégrée (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/15-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/8)

Modélisation et cartographie (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/16-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/9)

Effets de la pollution atmosphérique sur la santé (ECE/EB.AIR/GE.1/2016/17-ECE/EB.AIR/WG.1/2016/10).

15. Questions diverses

43. Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point. Les délégations qui souhaitent proposer des questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat aussitôt que possible.

16. Clôture de la deuxième session commune de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets

44. Le secrétariat présentera un plan général du rapport accompagné des principales décisions. Les participants devraient adopter les décisions prises pendant la session commune et donner au secrétariat des orientations pour l'établissement de la version définitive du rapport.

III. Organisation des travaux

<i>Date et heure</i>	<i>Point n°</i>	<i>Intitulé du point de l'ordre du jour</i>
Mardi 13 septembre 2016		
10 heures-10 h 15	1	Adoption de l'ordre du jour
10 h 15-10 h 30	2 a)	Élection du Bureau : EMEP
10 h 30-11 heures	3	Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par les Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets
11 heures-13 heures	4	État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions
15 heures-18 heures	4	État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions (<i>suite</i>)

<i>Date et heure</i>	<i>Point n°</i>	<i>Intitulé du point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 14 septembre 2016		
10 heures-12 heures	5	État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2016 et travaux futurs
12 heures-12 h 15	6	Adoption du rapport de la première session commune
12 h 15-13 heures	7 a)	Questions financières et budgétaires : EMEP
15 heures-18 heures	8 a)-b)	Session thématique commune : Liens entre changements climatiques et pollution atmosphérique Benzo(a)pyrène et combustion du bois
Jeudi 15 septembre 2016		
10 heures-11 h 30	8 c)	Session thématique commune : questions relatives à l'ozone
11 h 30-13 heures	9	Partage d'informations par les Parties
15 heures-16 h 30	10	Communication, partage d'informations et coopération avec d'autres organisations et programmes
16 h 30-17 h 30	11	Plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention
17 h 30-18 heures	12	Rapport d'évaluation de 2016, analyses des tendances et enjeux de demain
Vendredi 16 septembre 2016		
10 heures-10 h 10	2 b)	Élection du Bureau : Groupe de travail des effets
10 h 10-10 h 30	13	Bilan des appels à données
10 h 30-12 h 20	14	État d'avancement des activités prévues pour 2016 et développement des activités relatives aux effets
12 h 20-12 h 30	5	État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2016 et travaux futurs (<i>suite</i>) (projet de mandat actualisé des centres scientifiques relevant du Groupe de travail des effets)
12 h 30-12 h 40	7 b)	Questions financières et budgétaires : Groupe de travail des effets
12 h 40-12 h 50	15	Questions diverses
12 h 50-13 heures	16	Clôture de la deuxième session commune de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets
